PHV20 Générateur photovoltaïque raccordé au réseau – QualiPV Haute Puissance (<500kWc)

OBJECTIFS

- Conseiller son client sur les plans technique et financier, et autres
- Concevoir et dimensionner une installation
- Organiser les points clés de la mise en oeuvre et la mise en service
- La maintenance des installations

PUBLIC CONCERNÉ

Artisans et techniciens d'installation d'équipements électriques, services techniques

PROGRAMME

- Le marché du Photovoltaïque
- Les critères environnementaux
- Le temps de retour énergétique
- Coûts d'installation et de raccordement
- Le contexte réglementaire et administratif
- La ressource solaire
- Les modules photovoltaïques
- Les onduleurs
- Les différents systèmes photovoltaïques
- Les différents types d'implantation au bâti
- Le principe de dimensionnement d'une installation photovoltaïque
- La protection des biens et des personnes
- La protection des modules
- Le choix des dispositifs de sécurité de l'installation électrique
- L'évaluation des risques sur un chantier
- La mise en oeuvre et la mise en service de l'installation photovoltaïque
- La maintenance des installations photovoltaïques

PRÉ-REQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation électrique BT et dispose de l'habilitation électrique BR ou BR(P) (document exigé)
Avoir le niveau exigé par la qualification QualiPV module élec (0 à 36kWc) est fortement recommandé (Formation PHV10)
Comprendre, lire et écrire le français
Maîtriser l'arithmétique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports de formation remis aux stagiaires (utilisation du support de formation élaboré par Qualit'EnR)
- Travaux pratiques sur plateformes pédagogiques
- Cette formation donne lieu à une évaluation formalisée
IMPORTANT : A compter du 01/03/2026, le stagiaire doit se munir d'un ordinateur ou d'une tablette disposant du Wifi pour le passage du QCM dématérialisé
EXIGENCES PARTICULIERES :
- La formation doit obligatoirement être suivie dans son intégralité.
- La réussite de cette formation dépend de votre implication active et de votre capacité à fournir des efforts nécessaires pour en suivre le rythme soutenu.
- En application de l'arrêté tarifaire du 9 mai 2017 abrogé par l'arrêté du 6 octobre 2021, la formation est considérée comme validée si le stagiaire réussit l'évaluation théorique (passage du QCM avec une note minimum de 24/30) et l'évaluation pratique (réalisée en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plateforme pédagogique agréée par Qualit'EnR)
- Pour prévenir d'éventuelles fraudes, le CETIAT vérifiera votre identité lors des évaluations. Vous devez alors présenter l'un des titres d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire). En cas d'oubli de votre titre d'identité ou de refus de le présenter, vous ne pourrez pas passer les évaluations pratiques, ni les QCM. L'inscription à une autre session engendre des frais supplémentaires à votre charge.

INFOS PRATIQUES

du 16 au 19/06/2026 à VILLEURBANNE (69)
du 15 au 18/09/2026 à VILLEURBANNE (69)
du 17 au 20/11/2026 à VILLEURBANNE (69)

4 jours , soit 28 heures

1 520,00 € H.T. - 1 824,00 € T.T.C.

FORMATEUR

Camille CUOQ

PARCOURS PÉDAGOGIQUES

- Cette formation vise à valider le référent solaire photovoltaïque afin de permettre à l'entreprise de demander les qualifications RGE « QualiPV 500 » ou « QualiPV 36 » (gérées par QualitEnR) auprès de l'organisme compétent.